

Le sénateur Roblin: J'ai accepté la déclaration de mon honorable collègue dès le départ, mais je lui ai dit que nous devions essayer. Nous avons eu certains succès. De nouvelles usines ont surgi dans ce coin-là.

Le sénateur MacEachen: Personne ne les a vues. Elles sont invisibles.

Le sénateur Doody: Elles sont plus en sécurité ainsi.

Le sénateur Roblin: Je dois reconnaître qu'il y a loin d'une annonce à une usine bien réelle, mais quoi qu'il en soit, je suis persuadé qu'il y en aura une. J'essaierai d'obtenir une réponse à la question de mon honorable collègue au sujet de l'usine sidérurgique.

LES PÊCHES

LA VENTE DE THON EN CONSERVE IMPROPRE À LA CONSOMMATION

L'honorable Philippe Deane Gigantès: Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement et fait suite à celle que le sénateur De Bané a posée au sujet du thon de la compagnie Starkist. De toute évidence, le ministre se heurtait à trois problèmes. En premier lieu, il voulait protéger cette fabrique; deuxièmement, il voulait empêcher les enfants et les Canadiens âgés de s'empoisonner; et, troisièmement, il voulait préserver le prestige de nos exportations de denrées. Il aurait pu atteindre ces trois objectifs, mais il a emprunté la pire voie possible dans les trois cas. Il n'a pas protégé cette fabrique; de fait, il l'a détruite, car sa réputation est maintenant en lambeaux. Il a mis sur les rayons des supermarchés un produit alimentaire dangereux pour la santé des Canadiens, sans compter les chats. Quant aux acheteurs étrangers de notre poisson, exportation importante qui nous rapporte deux milliards de dollars par an, ils ne feront plus jamais confiance à un produit canadien à moins que ne démissionne l'auteur de la décision incroyable de rejeter deux recommandations de spécialistes compétents qui ont affirmé que ce produit alimentaire était dangereux et d'en réclamer une troisième qui s'empressement de dire qu'il est sain.

Le sénateur Flynn: Un excellent discours!

Le sénateur Gigantès: Le leader du gouvernement dira-t-il au ministre qu'il y a une foule de gens qui détestent compromettre leur santé à cause de ces bévues monumentales?

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'estime qu'il s'agit d'un prolongement de la question d'abord posée par le sénateur De Bané et je donnerai à mon honorable ami une réponse plus complète.

[Français]

Le sénateur Gigantès: Quand le leader du gouvernement posera sa question, est-ce qu'il pourrait aussi demander si le Ministre des Pêches est un poisson, «astrologiquement» parlant?

[Le sénateur Roblin.]

[Traduction]

LA DÉCISION DU MINISTRE CONCERNANT UN PERMIS— DEMANDE DE RÉPONSE

L'honorable John B. Stewart: Honorables sénateurs, puisque le leader du gouvernement s'est engagé à obtenir une réponse satisfaisante à cette question, ne pourrait-il pas, par la même occasion, se renseigner à propos d'une décision qu'a rendue le ministre des Pêches et des Océans? Si les sénateurs se rappellent bien, le 27 juin 1985, le sénateur Thériault a posé une question concernant le transfert par le ministère d'un permis d'un bâtiment à un autre malgré l'opposition des fonctionnaires du ministère. J'ai ensuite demandé au leader du gouvernement de s'informer quant aux considérations dont le ministre avait tenu compte pour en arriver à une conclusion contraire à celle de ses collaborateurs. Celui-ci a pris note de ma question parce que, pour reprendre ses mots, il voulait pouvoir dire de quoi il retournait exactement. Il vient à nouveau de prendre note d'une question. Devrons-nous attendre aussi longtemps la réponse à la question d'aujourd'hui qu'il nous a fallu attendre la réponse à celle qui fut posée le 27 juin 1985? Bien entendu, le Sénat s'était ajourné, mais je me serais attendu à une réponse dès hier, vu l'importance de la question.

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ignore si mon collègue va me prêter des dons de télépathie, mais la réponse qu'il attend est ici sur mon pupitre et dès après la période des questions, quand j'aurai pu déposer les réponses différées, je lui en ferai part, car nous nous employons toujours à livrer la marchandise. Je signale au sénateur qu'il a posé sa question à la toute fin de la dernière séance et qu'il obtient sa réponse le jour même de mon retour, ce qui devrait, je l'espère, nous mériter quelques bons points.

Le sénateur Stewart: C'est un excellent précédent et j'espère que le leader du gouvernement continuera d'en faire autant à l'avenir.

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

LE COMMERCE BILATÉRAL—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'honorable Jeremiah S. Grafstein: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader du gouvernement au Sénat. La *Gazette* publiait hier un article sur le commerce bilatéral avec les États-Unis. Selon cet article, le secrétaire de presse, M. Fox, aurait dit en substance que le premier ministre, M. Mulroney, cherche activement un négociateur en chef pour diriger l'équipe canadienne qui abordera la question du libre-échange avec les États-Unis.

Cet été, j'ai agi comme l'un de vos représentants au comité spécial du Sénat et des Communes qui était chargé d'examiner la question du commerce bilatéral. Les représentants de l'opposition et ceux du parti ministériel, à l'exception de ceux du NPD, ont recommandé à l'unanimité qu'il ne soit pas entrepris de négociation mais des pourparlers dont les résultats seraient soumis au Parlement pour plus ample examen.

Le leader du gouvernement pourrait-il maintenant nous dire si oui ou non les recommandations unanimes du parti libéral et du parti conservateur sur cette question sont mises de côté et si le gouvernement a maintenant l'intention de négocier directement une entente globale? Veut-on exclure le Parlement de cette affaire?